

	OBJET : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASEBTP Du 11 décembre 2024 Procès-verbal	EMETTEUR	DATE
		Joël DUFOUR	09/01/2025
<u>DESTINATAIRES</u> L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE L'A.S.E.B.T.P.			

I) **ACCUEIL**

Cette année, il a été décidé de dissocier l'Assemblée Générale et les Journées Techniques. Cette assemblée générale se déroule en visio, comme au bon vieux temps du Covid !

II) **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Bruno prend la parole afin de relater les principaux faits de l'année écoulée au niveau de notre association.

Notre association est stable en termes de membres, avec 160 membres actifs.

Nous étions 40 participants aux JT de Marseille.

Nous avons pu faire un pont sur les ateliers constitués à Strasbourg :

- Prévention de l'épuisement professionnel
- Rôle du préventeur
- Intempéries estivales
- Briefing de poste

Les travaux de ces ateliers ont été étalés sur l'année. Cette organisation a permis aux groupes de travailler plus sereinement.

Nous avons pu suivre ensuite l'intervention de Vincent BAUD, au style atypique, sur la qualité de vie au travail (QVT).

Les premiers retours sur cette intervention :

Expert, inspirant. Retour très positif. Bravo à la région sud-est.

Le 24 octobre, un webinar a été organisé sur l'observatoire des tendances des innovations du BTP :

- Startup en matière de Formation
- EPI connectés, etc...

Nous sommes preneurs de thématiques et/ou de partenaires pour d'autres webinaires.

Au niveau de l'animation des régions, notons que la nouvelle animatrice de l'IDF est Lucie DEIANA

Nous avançons dans la réforme de notre gestion documentaire. Le prestataire a été choisi : COSY DRIVE

L'ASE est fière d'être à l'origine du PASI. L'EGFBTP a trouvé intéressant cet outil et en assure maintenant l'administration, aidé par l'ASE et l'OPP.

Maintenant la FNTF et plus récemment l'UNGO adhèrent au dispositif.

50 000 intérimaires ont été formés, 70 organismes proposent cette formation et 3000 ETT adhèrent au dispositif.

Une AG extraordinaire est prévue le 3 février prochain, afin de valider la révision des statuts et du règlement intérieur. Le but étant de moderniser ces documents.

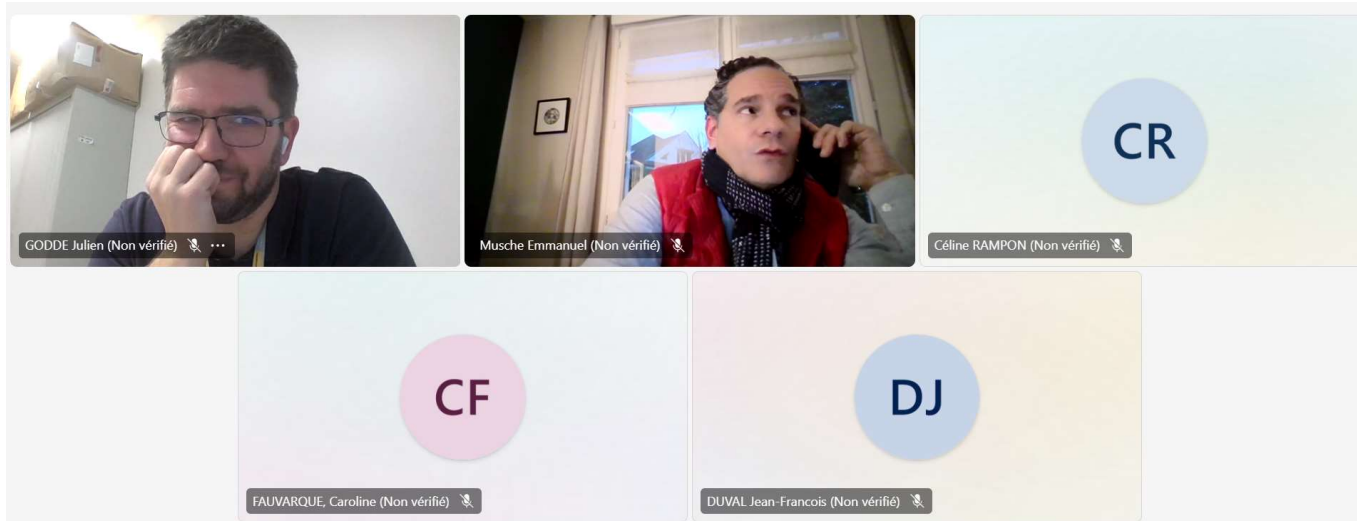
Sujets issus des débats avec notre président :

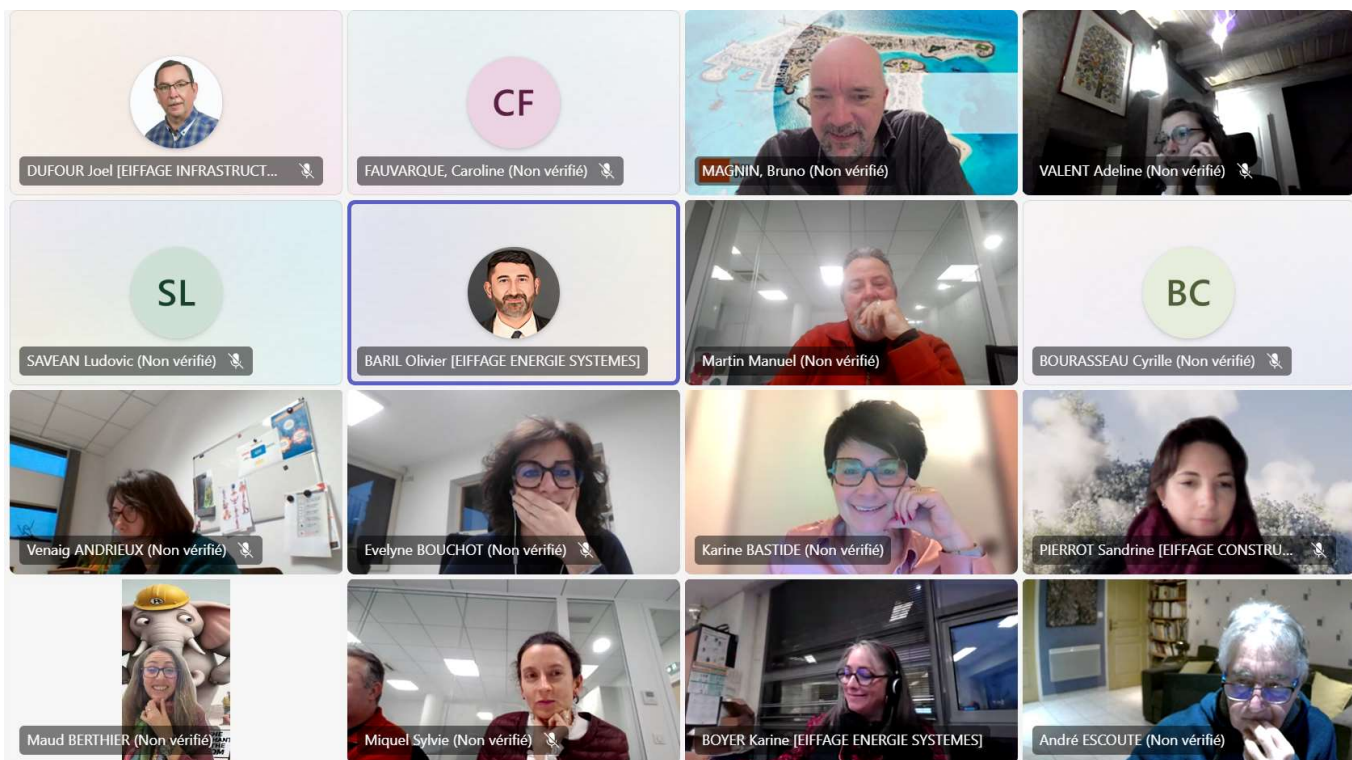
- Innovation, pour garder un petit coup d'avance.
- Organisation de formations, afin de permettre de bénéficier d'un effet de groupe.
- Sujets d'actualité
- Revenir des JT avec un peu de « matière »

III) BUREAU DE L'ASSOCIATION

Le bureau de l'association reste inchangé :

- Président : Bruno MAGNIN
- Secrétaire général : Joël DUFOUR
- Trésorier : André ESCOUTE
- Trésorière adjointe : Sylvie MIQUEL
- Secrétaire adjoint / web master : Ludovic SAVEAN
- Administrateur : Nicolas TRAMOUNTANIS





IV) RAPPORT FINANCIER

André nous a préparé le rapport financier au 30 septembre dernier.

À ce jour, nous sommes 160 cotisants, dont seulement 28 se sont inscrits à l'AG.

Il reste 21 inscrits qui ne sont pas jour de leur cotisation. Bruno les engage à cotiser, pour éviter les pertes d'énergie à relancer les distraits.

Concernant les recettes :

Adhésions 2024 :	8050 €
Don OPPBTP :	2000 €
Participation aux JT :	1810 €

Nous n'avons pas eu besoin de puiser dans le livret A.

Solde positif de 2 831.66 € au 30/11/2024 sur notre compte courant.

Le coût des JT, cette année, est estimé à 11 262,27 €, auquel il convient d'ajouter environ 993,65 € de frais de fonctionnement (AssoConnect, frais bancaires, fournitures de bureau, ...).

Nous pouvons toujours compter sur une réserve de 35 708,66 €, déposée sur notre livret A.

Nous pouvons encore une fois remercier l'OPPBTP, notre donateur fidèle, qui participe chaque année au fonctionnement de notre association.

Message d'André : privilégier le paiement par CB sur le site d'Assoconnect pour l'adhésion 2025, qui permet d'automatiser toutes les opérations comptables et recevoir en suivant son reçu par mail. La cotisation pour 2025 reste fixée à 50,00 €.

V) VOTES ET APPROBATION

Nombre d'inscrits : 181

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 160

Présents : 28

Pouvoirs : 49

Votants : 77

Approbation du rapport moral du président : 69 voix pour et 8 voix contre. Le rapport moral est adopté.

Approbation des comptes : 69 voix pour et 8 voix contre. Les comptes sont adoptés.

**Le secrétaire général,
Joël DUFOUR**



**Le président,
Bruno MAGNIN**

